

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à AUCHAY SUR VENDEE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

	TITULAIRES	
CC VENDEE SÈVRE AUTIZES 12 / 15	CHOLLET Joël	BENET
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	BORDET Bernard	LE MAZEAU
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	HENRIET Christian	ST PIERRE LE VIEUX (suppléant)
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDEE LITTORAL 12 / 14	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	GANDRIEU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	BAUDON Geoffroy	LA TAILLÉE (suppléant)
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDEE 14 / 22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE
	COUTURIER Jacky	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	PERAUD François	MONTREUIL (suppléant)
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 05 / 10 Totaux Délégués présents : 40/64	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES

Pouvoirs :

LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	à M. GELOT Jean-Marie
GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. GELOT Jean-Marie
CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. POITTIERS Dominique
CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	à M. BOURNEL Paul
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	à M. LEGERON Joël
CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. BIRONNEAU Michel
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	à M. GUENION Christian

Représentés : 07/64

Excusés

RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE
BOISSEAU JérémY	CHARRON
METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE
GABORIAU Sébastien	ST PIERRE LE VIEUX
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE
LAMY Judicaël	LA TAILLEE

Total présents et représentés : 47/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU MARAIS POITEVIN VENDEE AVAL – LONGEVES DELIB N°42 CS DU 27-03-2023

Pour 2023 (année 3 du contrat), le montant total estimatif des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SmVSA s'élève à 950 000 € TTC, et sont répartis pour 986 300 € en marais et 180 395 € sur les cours d'eau de la Longèves et de la Vendée (amont de Fontenay le Comte). Les paragraphes ci-après détaillent ces actions :

4.4.1 VOLET MARAIS

Elagage, désencombrement :

Les interventions porteront sur le retrait d'embâcles, d'arbres mort et /ou penchant (entretien courant) sur les axes principaux du bassin de la Vendée (Rivière Vendée, canal de la Baisse) pour 20 000 € TTC.

Curage et élagage :

Des travaux de curage et élagage préparatoires sont programmés sur :

- La ceinture des Hollandais de la Bonde à Didot jusqu'à la Coupe) pour 105 000 € TTC

Actions sur les berges :

Des travaux de restauration de berges par technique mixte (enrochement / pieutage avec mise en pente douce et plantations d'hélophytes) sur la ceinture du communal du Poiré sur Velluire et le canal des Cinq Abbés dans la poursuite des travaux réalisés en 2021/22. Les secteurs précis seront définis en concertation avec les communes concernées.

- Montant de dépense estimé :
 - Restauration de berges (pieux/enrochement) : 156 000 € TTC
 - Plantation d'hélophytes : 15 000 € TTC

Etude ouvrages hydrauliques :

Les ouvrages de Boisse, Massigny et la Boule d'Or datent des années 60 et montrent des signes de fragilité (génie civil, vannage, système de manœuvre). Une étude de diagnostic approfondie devra permettre de mieux connaître l'état général de ces ouvrages, et ainsi hiérarchiser leur restauration. Un lien direct doit être fait avec l'étude continuité écologique en cours (programme LIFE Revers'Eau), pour que les aménagements piscicoles soient en adéquation avec les scénarii qui seront proposés en termes de restauration des vannes et des maçonneries. L'étude intégrera la mission de maîtrise d'œuvre pour la phase travaux qui pourra être déclenchée selon les résultats du diagnostic.

L'ouvrage de Boisse étant exclu de l'étude du LIFE, une étude complémentaire doit être menée au titre de la continuité écologique au droit de l'ouvrage. Un volet morphologique de la rivière Vendée à Fontenay le Comte sera également intégré en lien avec la gestion de l'Egéria sur la partie amont du centre-ville, ainsi qu'un volet hydraulique pour analyser la capacité ou non d'une production hydro-électrique sur l'ouvrage de Boisse.

Le montant estimatif de ces études est de 104 000 € TTC :

- Etude diagnostic des trois ouvrages : 82 000 € TTC
- Etude continuité écologique, morphologique et hydraulique de Boisse : 24 000 € TTC

Continuité écologique :

Dans le cadre du programme LIFE Revers'Eau, les ouvrages du Petit Vanneau (Ceinture des Hollandais) et de la Perle (Canal des Cinq Abbés) sont ciblés pour rétablir le franchissement piscicole dont l'anguille. L'étude est en cours mais devrait déboucher sur l'équipement de rampe à anguilles couplées avec des manœuvres saisonnières. Le montant des dispositifs de franchissement est estimé à 48 000 € TTC pour les deux ouvrages.

Communication :

Dans le cadre des 4 CT Eau, le SmVSA doit communiquer sur les différents travaux qu'il porte, ainsi que sur les actions mise en œuvre sur son territoire (ASA par exemple). Différents supports pourront être mobilisés (panneaux, plaquettes, bulletin, développement du site internet, ...) avec un montant estimatif de 10 000 € TTC.

Animation :

L'animation du volet marais sera assurée par 2 techniciens, et un mi-temps pour la partie administrative.

Montant de dépense estimé : 144 000 € TTC

4.4.2 VOLET COURS D'EAU – LONGEVES ET VENDEE AVAL

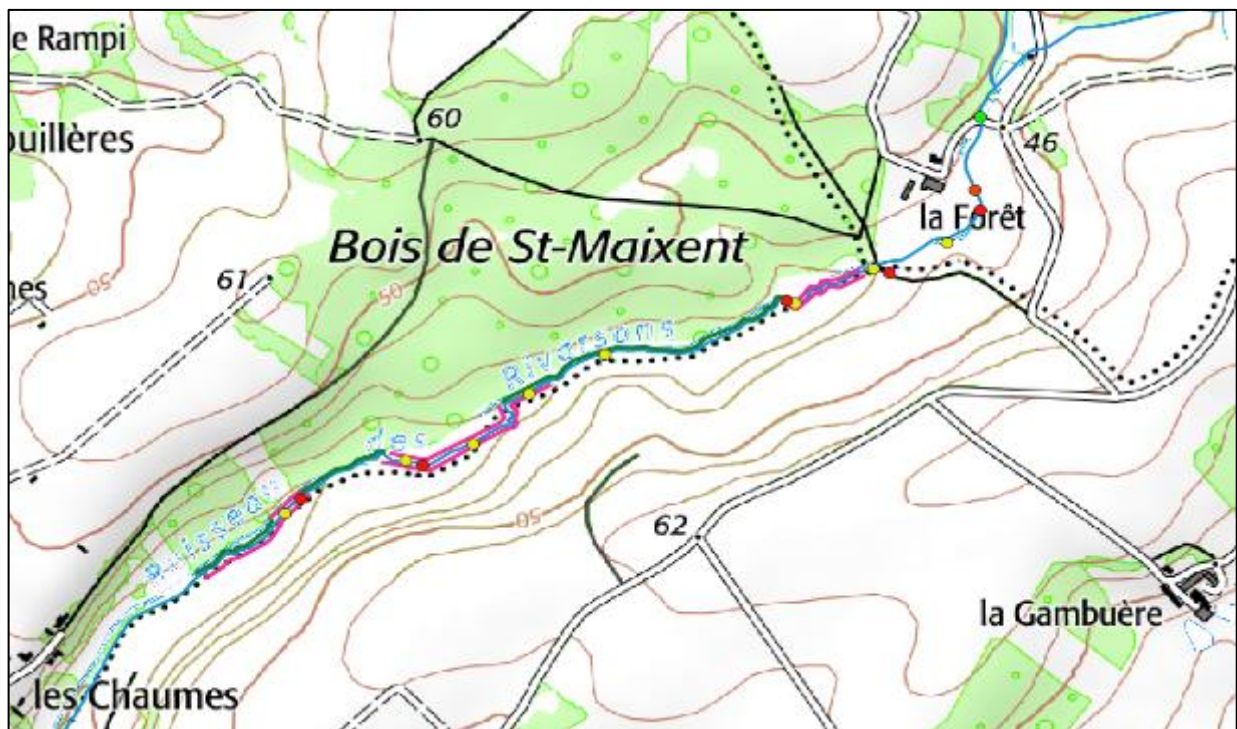
Le CTEau Vendée aval – Longèves entame sa 3^{ème} année de travaux en 2023 et donc synonyme de bilan à mi-parcours en fin d'année. L'année écoulée aura été complexe vis-à-vis du calendrier de certaines entreprises, ce qui explique le report d'actions, notamment sur la ripisylve.

Un important volet sera consacré à l'étude continuité écologique du LIFE lancé en 2022 : en effet, 10 des 15 ouvrages de l'étude sont situés sur le bassin versant de la Longèves. Toujours concernant la continuité, le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement d'une passe à poissons sur la Vendée à Pilorge, à Fontenay le Comte, devrait être lancé.

Tel qu'inscrit au contrat, voici par thématique les montants estimatifs du programme :

- Mise en défens : 30 000 € TTC
- Petite continuité : 4 000 € TTC
- Restauration / Entretien de la ripisylve Longèves-Vendée : 103 000 € TTC
- Etudes du plan d'eau de Bourneau : 10 000 € TTC
- Moe aménagement Pilorge : 30 000 € TTC
- Suivis / Animation : 30 000 € TTC

L'ensemble des actions représentent un coût total de 207 000 € TTC.



Mise en défens et ripisylve sur le ruisseau des Rivarsons (Sérigné – L'Hermenault - Marsais)

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président à :

- Mettre en œuvre la programmation 2023 du Contrat Territorial Eau Vendée aval et Longèves ;
- Procéder aux consultations des entreprises dans le respect du code des marchés publics
- Solliciter les différents partenaires financiers
- Réaliser les travaux et à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires au bon accomplissement des actions citées précédemment et dans la limite des montants de dépenses estimées.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER

#signature#